

EXTENSION DU QUAI 12

PORT DE JARRY / BAIE-MAHAULT



**GUADELOUPE
PORT CARAÏBES**

L'Excellence Européenne

**DOSSIER
DE PRESSE**

17 JUILLET 2024



EXTENSION DU QUAI 12

AVANCEMENT DU CHANTIER

La phase en cours du chantier consiste à **mettre en place les 126 pieux du quai 12 et les 3 pieux du duc d'albe**. Ces travaux, qui devraient durer entre 5 et 6 mois, sont réalisés par voie maritime. Ils consistent à enfoncer dans le sol **des tubes métalliques d'un diamètre de 1422 mm, sur une profondeur de l'ordre de 20 à 30 m**. Dans les premières couches de sol, qui sont plus meubles, les pieux seront mis en œuvre par **vibro-fonçage**. Leur ancrage dans les couches plus profondes nécessitera de les battre avec un **marteau hydraulique**.



Au pic de l'activité, le chantier mobilise **60 personnes par jour**, dont **70% d'emplois locaux directs**

Les principaux secteurs d'activité du chantier mobilisant des entreprises locales :

Terrassement - Travaux subaquatiques
Levage - Transport et transitaire
Energies - Béton
Préfabrication - Véhicules/ Engins
Personnel - Formation
Contrôle, prestations, bureaux d'études

Une surveillance continue

La surveillance acoustique et visuelle des espèces marines protégées est réalisée par **des opérateurs formés MMO** (Marine Mammals Observers).

À ce jour, plusieurs paramètres tels que **la turbidité, les vibrations, la qualité de l'air, l'acoustique aérienne et l'acoustique sous-marine sont surveillés en continu**.

L'ensemble de ces paramètres est suivi **en temps réel grâce à une plateforme de surveillance dédiée**. Cette plateforme permet une analyse et une réactivité immédiates en cas de dépassement des seuils établis (arrêt du chantier).

EXTENSION DU QUAI 12

PORT DE JARRY / BAIE-MAHAULT

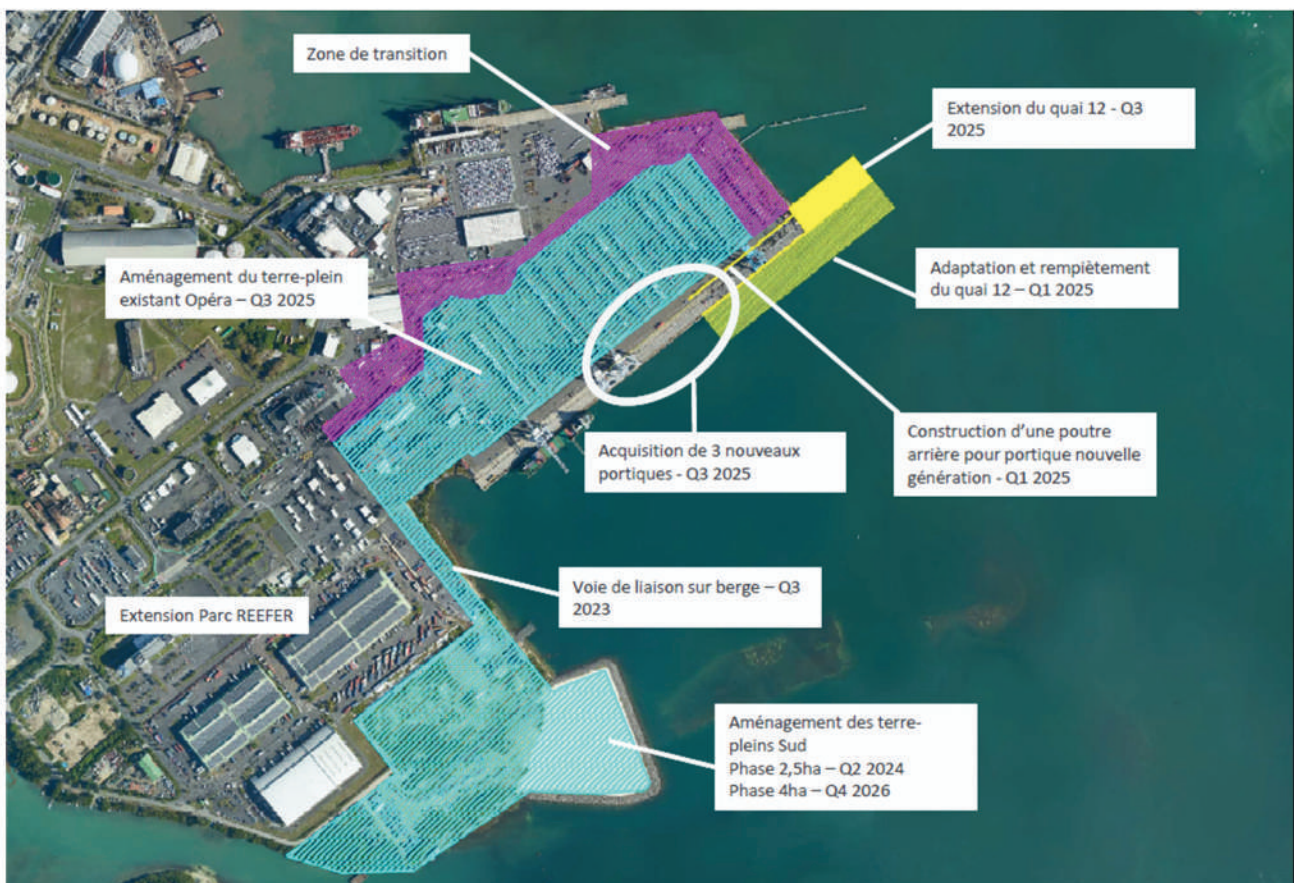
Adapter les infrastructures portuaires

Depuis 2019, des navires de nouvelle génération escalent en Guadeloupe, mais la configuration actuelle du quai 12 ne permet pas d'accueillir ces navires de 270 mètres de long dans des conditions optimales (faute de tirant d'eau suffisant et de portiques de déchargement de conteneurs adaptés). Or, ils constitueront très bientôt l'essentiel de la flotte des principaux armateurs, répondant aux objectifs de décarbonation du transport maritime à l'échelle internationale, fixés à horizon 2050, et qui favorisent également le développement de hubs. Les navires tendent ainsi vers de nouvelles motorisations, et évoluent vers des dimensions plus importantes pour réduire leur impact environnemental et augmenter leurs capacités.

Cette nouvelle donne conduit les ports à s'adapter. Cela commence par leurs infrastructures, notamment pour conserver les lignes principales, mais également les outillages et les services portuaires. L'adaptation des installations du Grand Port Maritime doit également contribuer à réduire l'impact environnemental des activités portuaires.

Face à cette transition et aux évolutions des flottes maritimes, le Grand Port Maritime de Guadeloupe a conduit, depuis 2022, des réflexions avec les acteurs de la communauté portuaire, les collectivités et l'Etat. L'objectif : faire évoluer les infrastructures portuaires et disposer d'équipements fiables et adaptés afin de maintenir la qualité de services directs entre l'Europe et la Guadeloupe, facteur clé en matière de délais d'approvisionnement des entreprises du territoire, du développement économique et de la compétitivité.

Le montant global des investissements sous maîtrise d'ouvrage publique est estimé à 135M€, avec une échéance de réalisation finale prévue pour fin 2026.



EXTENSION DU QUAI 12

PORT DE JARRY / BAIE-MAHAULT

Extension du quai 12

Les travaux d'extension du quai 12 permettront au terminal portuaire de Jarry/Baie-Mahault de disposer de 300 mètres de linéaire de quai, créant des conditions d'accueil optimales pour les navires de nouvelle génération (270 mètres de long, déplacement de l'ordre de 100 000 tonnes).

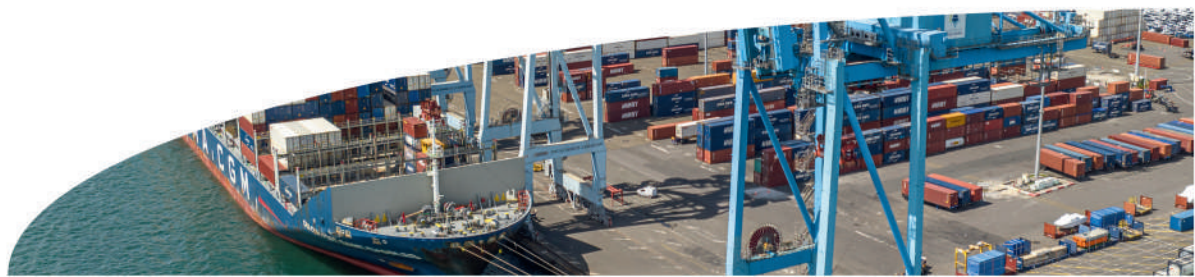
**UNE EXTENSION DE 120 MÈTRES DE LONGUEUR PAR 45 MÈTRES DE LARGEUR
DANS LE PROLONGEMENT DU QUAI 12 EXISTANT**



**Coût de
l'opération
50 M€**

Les principaux ouvrages de l'opération :

- La construction d'un quai de 126 pieux mis en place depuis la mer
- La mise en place d'un rideau de soutènement permettant de maintenir le terre-plein existant
- L'adaptation du quai 12 pour le connecter à l'extension et conforter le talus adjacent
- La construction d'une poutre pour la mise en place de la structure d'accueil de nouveaux portiques XL
- Le nivellement du fond pour obtenir un tirant d'eau admissible de 15m au droit des quais
- L'installation d'un duc d'Albe d'amarrage et sa passerelle de lamanage pour exploiter les 300 m de linéaire de quai
- La mise en place des équipements du quai adaptés à des navires de 100 000 tonnes.

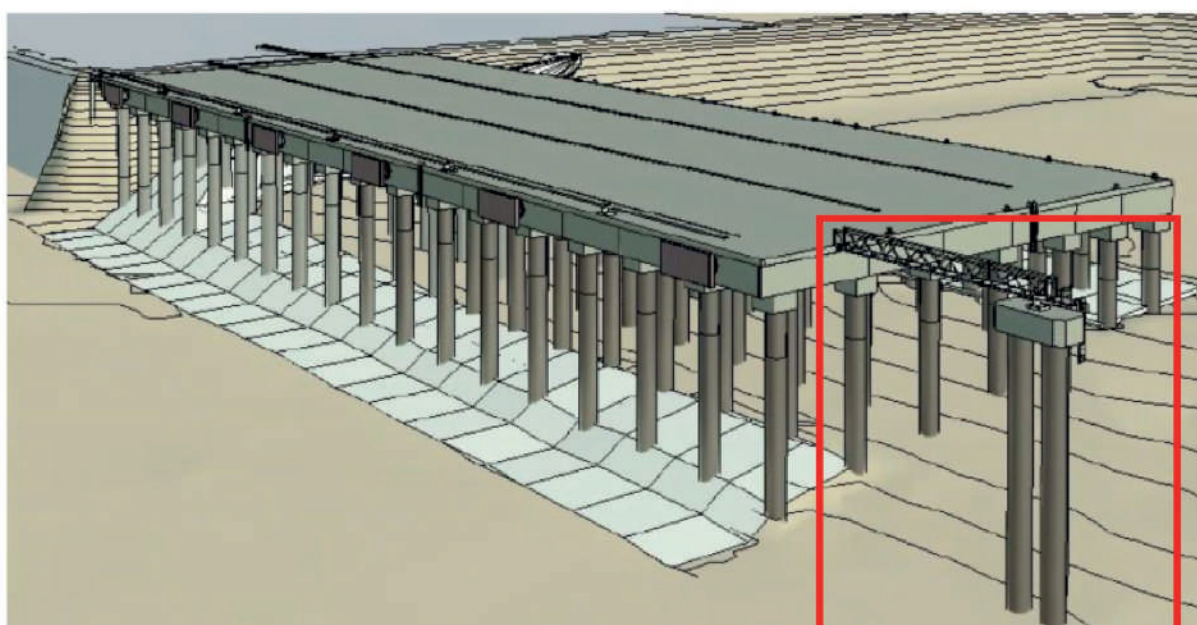


EXTENSION DU QUAI 12

PORT DE JARRY / BAIE-MAHAULT

Duc d'albe d'amarrage (DAM)

Ouvrage d'amarrage des navires sur 2 pieux situé à 16 m de l'extrémité de l'extension du quai, et accessible via une passerelle dite de lamassage.



EXTENSION DU QUAI 12

PORT DE JARRY / BAIE-MAHAULT

Un programme de travaux assorti de 43 mesures environnementales

Dès la conception et tout au long de l'élaboration du projet, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe s'est attaché à rechercher les meilleures mesures environnementales pour limiter les incidences sur l'environnement. Ainsi, 43 mesures ERCS (Eviter, Réduire, Compenser, Suivre) seront mises en place dès le démarrage des travaux. Celles-ci visent à :

- Eviter l'atteinte à l'environnement,
- Réduire les impacts n'ayant pas pu être évités,
- Compenser les impacts résiduels,
- Evaluer les impacts et suivre l'efficacité des mesures ERC.

5

MESURES
D'ÉVITEMENT

13

MESURES
DE RÉDUCTION

5

MESURES
DE COMPENSATION

20

MESURES
DE SUIVI

